

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'association LESC - Lescar Energie Solaire Citoyenne du lundi 24 juin 2024

8 présents: Jean-Yves Frouté (président), Jean-Marc Sotiropoulos (secrétaire), Régine Frouté (trésorière), Michel Bonis, Irène Bonis, Pierre Pédenaud, Chantal Lini, Myriam Bokam.

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 18h30.

Le président rappelle les règles de fonctionnement du bureau et d'organisation de l'assemblée générale ordinaire, tels que définis dans les statuts de l'association.

L'association compte aujourd'hui 10 adhérents.

Voici l'agenda de cette première assemblée générale ordinaire.

1. Le bilan de l'année écoulée
2. Le programme des activités pour l'année à venir
3. La situation financière de l'association (bilan des comptes annuels)
4. Le montant de la cotisation annuelle 2024 et 2025

Bilan de l'année écoulée:

Le président fait le bilan de l'activité de l'association depuis les premiers contacts avec la municipalité de Lescar en décembre 2021, la création de l'association en juin 2023 et les investigations menées pour faire aboutir un projet solaire citoyen sur la commune de Lescar:

Activités depuis démarrage

Décembre 2021: présentation à la mairie de Lescar du concept de projet solaire citoyen

Mars 2022: envoi flyer à SCC pour proposition projet solaire sur leur terrain

Décembre 2022: réunion mairie Lescar: bilan et inventaire des possibilités pour projet solaire citoyen

Année 2023

Mars 2023: présentation chez SCC (24), qui demande infos sur projet (budget, planning) et sur fonctionnement collectif

Avril 2023: contacts HBTE/BEC et participation AG BEC (8)

Mai 2023: ASTER décline notre demande de participation, réunion constitutive association LESC (13), réunion avec Enercoop (15)

Juin 2023: dépôt statuts préfecture, enregistrement association au JO, ouverture compte bancaire CA, création site internet

Juillet 2023: demande subvention mairie, refus (pas de subvention 1ère année), envoi dossier subvention région Nouvelle Aquitaine

Octobre 2023: accord subvention région Nouvelle Aquitaine (8232 euros)

Novembre 2023: présentation résultats étude faisabilité Enercoop à la mairie (16), participation workshop Cirena St Paul les Dax (22-23) et réunion association (27)

Décembre 2023: distribution publicités association dans Lescar, dépôt demande subvention mairie de Lescar

Le rapport moral & social 2023 est approuvé à l'unanimité

Le programme des activités pour l'année 2024

Le président documente les activités déjà réalisées sur 2024 et le programme des activités envisagées.

De nouveaux adhérents sont venus grossir les rangs de l'association depuis le début d'année.

Pour 2024, l'activité de l'association est focalisée sur les deux sujets suivants :

Projet solaire citoyen :

Malgré l'étude de faisabilité positive réalisée par ENERCOOP, le projet citoyen envisagé sur le terrain appartenant à la société AXA/SCC n'a malheureusement pas pu aboutir suite à la réponse négative d'AXA.

La mairie de Lescar a confirmé son soutien à la réalisation d'un projet citoyen et proposé de nouvelles options sur du domaine municipal : une parcelle municipale en bordure de la voie ferrée et des toitures des bâtiments municipaux de Victor Hugo ou du Laou.

L'association s'est engagée à étudier la faisabilité de projet(s) citoyen(s).

Forum Energie Solaire:

L'association va organiser un "Forum énergie solaire : des solutions de l'individuel au collectif" le samedi 19 octobre au gymnase Victor Hugo.

Réalisations & Programme de l'année 2024



Janvier: présentation à SCC des résultats de l'étude de faisabilité (25);

Février: réunion association LESC (2), envoi présentation support pour AXA (6), adhésion Energie Partagée/Ciréna; réalisation Logo association par Chantal; rédaction document de synthèse "Préparation du projet solaire: bases de réflexion et de travail" par Michel; publication article République des Pyrénées (20), envoi rescrit fiscal à direction des impôts (26)

Mars: réunion association et rencontre avec délégation Béarn Energie Citoyenne (8), paiement étude de faisabilité (70%),

Avril: réunion association préparation Forum Energie Solaire (4), octroi subvention de 1000 euros par mairie Lescar

Mai: envoi affiches/lettres invitation exposants/sponsors, réunion association (13), divers contacts (Labastide, Izpindar) et rédaction documents de synthèse "Vente de l'électricité du projet LESC: revue des solutions" et "Création de société - Bases" par Michel; conférence Négawatts (22); retour négatif SCC/AXA (22); réunion mairie Lescar (point projet citoyen)

Juin: participation Cirena Tour (11) et AG Cirena (12); assemblée générale et réunion association (24);

Juillet-Aout-Septembre: préparation Forum Energie Solaire et projet solaire. Clôture subvention Région et demande d'une nouvelle

Octobre: organisation du "Forum Energie Solaire: des solutions de l'individuel au collectif" 19/10 au gymnase Victor Hugo

Octobre-Novembre-Décembre: implication projet solaire citoyen selon avancement/besoin. Lancement probable étude de faisabilité

Dès maintenant: on a besoin de nouveaux adhérents motivés pour l'Association

Le programme 2024 est approuvé à l'unanimité.

La situation financière de l'association

Comme il y a eu peu de dépenses en 2023, la trésorière présente le bilan financier de l'association à juin 2024, en détaillant la nature des dépenses et recettes enregistrées. La comptabilité (de trésorerie) est tenue sur un logiciel en accès gratuit pour les associations (Microcompta).

L'association dispose d'un compte bancaire au Crédit Agricole.

Bilan financier à Juin 2024

DEPENSES		Année N	Année N-1	RECETTES		Année N	Année N-1
CHARGES				PRODUITS			
(Dépenses d'exploitation)				(Recettes d'exploitation)			
Achats de matière premières (001)		0,00		Ventes de biens produits par l'association (701)		0,00	
Achats de prestations de services (004) et travaux (005)		1 900,00		Ventes de services produits par l'association (700)		0,00	
Achats de marchandises (007)		0,00		Ventes de marchandises (707)		0,00	
Fournitures d'entretien et fournitures de petit équipement (0083)		0,00		Subventions d'exploitation (740)		6 762,40	
Eau, Gaz, électricité (0061)		0,00		Dons manuels (754)		20,00	
Fournitures administratives (0004)		0,00		Cotisations (750)		90,00	
Autres fournitures (0068)		0,00		Autres produits (758)		20,00	
Sous traitance générale (011)		0,00					
Redevance de crédit bail (012)		0,00					
Locations et charges locatives et de copropriété (013 et 014)		0,00					
Entretiens et réparations (016)		0,00					
Assurances (016)		77,87					
Documentation, revues (018)		0,00		Produits financiers :			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (022)		0,00		Intérêts du compte-livret (198)		0,60	
Annuaire, publications (023)		0,00		Produits nets sur cessions de SICAV (167)		0,00	
Transport de biens et de personnel (024)		0,00		Produits exceptionnels : (17)			
Déplacements, missions, séjours (028)		0,00					
Frais postaux et de télécommunications (028)		133,16					
Services bancaires (027)		40,00					
Impôts, taxes et versements assimilés (03)		0,00					
Salaires et charges sociales (04)		0,00					
Dons et cotisations versés (026 et 0281)		0,00					
Autres charges de gestion courante		50,00					
Charges financières :							
Intérêts des emprunts, agios... (06)		0,00					
Charges exceptionnelles :							
Amendes, pénalités... (07)		0,00					
Total dépenses		2 107,03	0,00	Total recettes		6 873,00	0,00
Excédent		4 765,98	0,00	Déficit		0,00	0,00

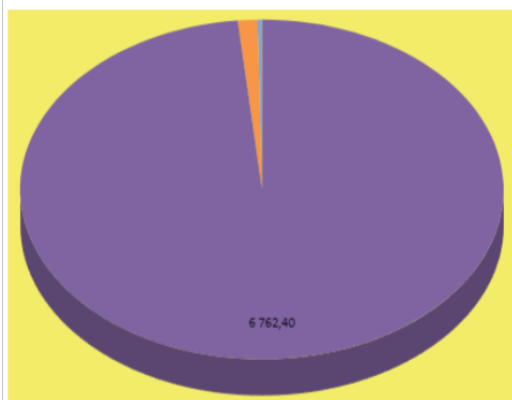
Total dépenses: 2107,02 euros

Total recettes: 6873,00 euros

Excédent: 4765,98 euros

Le bilan financier à la date de l'assemblée générale fait apparaître un excédent de 4765,98 euros, porté par les subventions de la municipalité de Lescar (1000 euros) et de la région Nouvelle Aquitaine (5762,4 euros), avec des dépenses à venir pour l'organisation du forum énergie solaire et pour le projet citoyen (faisabilité et support Ciréna).

Recettes



Total recettes: 6873,00 euros

6762,4 euros: subventions d'exploitation
5762,4 euros: région Nouvelle Aquitaine
1000 euros: mairie de Lescar

90 euros: cotisations

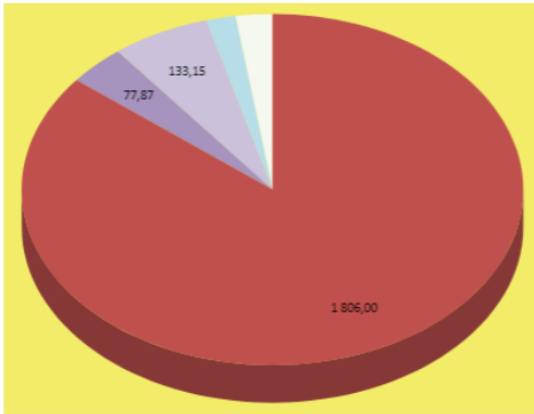
20 euros: dons

0,6 euros: intérêts Parts Sociales Cpte Crédit Agricole

A prévoir sur 2024:

- (1) bénéfices forum énergie solaire: ??
- (2) autres cotisations: ??

Dépenses



Total dépenses: 2107,02 euros

1806 euros: étude de faisabilité Enercoop (70%)

133,15 euros: frais postaux et télécom

Envois postaux: 31,48 euros

Site Web (domaine, host): 101,67 euros

40 euros: souscription Parts Sociales Crédit Agricole

50 euros: cotisation 2024 Energie Partagée/Ciréna

77,87 euros: assurance MAIF association 2024

A prévoir sur 2024:

(1) dépenses forum énergie solaire: 3000€ ??

(2) faisabilité projet solaire alternatif ??

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Le montant de la cotisation annuelle 2024 et 2025

Le montant de la cotisation annuelle à 10 euros est approuvé à l'unanimité.

Il est rappelé que l'association a signé le Contrat d'Engagement Citoyen au mois de mars 2024.

Le président clôt l'assemblée générale à 19h30.

Jean-Yves Frouté (président)

Jean-Marc Sotiropoulos (secrétaire)